Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Asie > Vietnam & (avant indépendances) Indochine > Histoire et débats (Vietnam & Indochine) > A Saigon dans les années trente, un journal militant : « La Lutte » (1933-1937)

A Saigon dans les années trente, un journal militant : « La Lutte » (1933-1937)

jeudi 20 juillet 2006, par <u>HEMERY Daniel</u> (Date de rédaction antérieure : 2005).

Version originale française d'une contribution publiée en vietnamien dans un ouvrage d'hommages à l'historien Lê Thanh Khôi.

Sommaire

- « LA LUTTE » DANS LE SYSTEME
- L'ECONOMIE DES MOYENS
- Texture de « La Lutte »

Au lendemain de l'échec des grèves ouvrières, des manifestations paysannes et des révoltes de 1930 dans les trois pays vietnamiens de l'Indochine française - un mouvement généralement connu sous le nom de « Xô Viêt Nghê Tinh » - et de leur implacable répression par les autorités coloniales, l'avenir des mouvements révolutionnaires vietnamiens a pu sembler gravement compromis, sinon définitivement bouché. Le Viêt Nam Quôc Dân Dang a été totalement détruit en 1930 par la puissante Sûreté indochinoise, plus exactement par sa branche politique, la Police Spéciale, le jeune Parti Communiste Indochinois (Dông Duong Công San Dang) se trouve démantelé et ses tentatives de réorganisation clandestine avec l'aide du Komintern en 1931 et 1932 sont vite déjouées par les services politiques français.

Pourtant une innovation insolite va rapidement inverser le cours de l'histoire : l'ouverture en Cochinchine, à Saigon, par de jeunes intellectuels révolutionnaires d'un nouveau front politique, l'activité légale (1). Initiative imprévue qui devait prendre de court le Gouvernement générale de l'Indochine et aboutir à ce paradoxe : illégal, traqué, sous les chaînes, le communisme vietnamien, au sens large du terme, parvenait à s'exprimer et à agir au grand jour. Cette innovation a été le fait d'intellectuels du Sud, presque tous enseignants dans les établissements privés, venus du nationalisme de gauche des années 1923- 1926, dont la plupart avaient adhéré en 1928-1929, pendant leurs études en France, soit au communisme de la III^e Internationale soit à l'Opposition de Gauche, et avaient été refoulés en Indochine par décision gouvernementale en 1930 et 1931.

Ce projet d'un front politique regroupant les maigres forces disponibles en vue d'une activité militante commune, à la fois journalistique, électorale et sociale, exploitant les possibilités qu'offrait la législation française partiellement en vigueur en Cochinchine (colonie d'administration directe et non pas protectorat) a pour cheville ouvrière le plus remarquable des intellectuels du Sud de l'entre-deux-guerres, Nguyên An Ninh. Il rencontre vite l'agrément secret du Komintern par l'entremise des missions envoyées en Indochine par le Parti Communiste Français, essentiellement celle qu'effectuent à Saigon les influents députés communistes français Paul Vaillant-Couturier en août 1933 et Gabriel Péri en février-mars 1934. Pour le Komintern qui accorda son aval et sans doute son soutien financier au projet de Nguyên An Ninh, ce front était l'indispensable structure de survie et de reconstruction du Parti Communiste Indochinois dans le Sud, une structure susceptible de permettre la reprise des activités communistes clandestines, de mener campagne pour la libération

des prisonniers politiques et de construire un authentique mouvement ouvrier de masse sur le modèle européen.

Ainsi est mis sur pied à Saigon en 1933 le groupe de « La Lutte », étonnante alliance, sous l'autorité morale de Nguyên An Ninh, de jeunes intellectuels, souvent très brillants, venus d'horizons différents, des communistes, tels que Nguyên Van Tao (1908-1972), Duong Bach Mai (1904-1965), tous deux « retour de France », Nguyên Van Nguyên (né en 1910), des trotskistes, tels que Ta Thu Thau (1906-1945), Phan Van Hum (1902-1945), Huynh Van Phuong (1906-1970), Trân Van Thach (1903-1945), Phan Van Chanh (né en 1906), Hô Huu Tuong (1910-1980). Les « Lutteurs » allaient très vite acquérir un ascendant politique considérable, que consacre, dès le 7 mai 1933, l'élection, en pleine période de répression, de deux d'entre eux au conseil municipal de Saigon puis, de quatre d'entre eux au renouvellement du conseil le 12 mai 1935.

Pour le groupe de « la Lutte », accéder à l'existence comportait toutefois une épreuve préalable, l'édition régulière d'un journal. Entreprise qui, étant donné sa coloration politique, ne pouvait être simple affaire de routine éditoriale, mais revenait à l'intrusion d'un corps étranger dans un milieu foncièrement hostile. De fait, l'entrée en scène, en 1933, du journal « La Lutte », objet du présent article, dans le système des journaux vietnamien et indochinois signale en effet un tournant dans l'histoire de la presse à l'époque coloniale.

Celle-ci était devenue depuis longtemps une force politique réelle. Dès la fin de la Première guerre mondiale, on ne pouvait plus concevoir de mouvement politique digne de ce nom en Indochine sans la libre disposition de cet outil. Depuis l'époque du « Paria », édité à Paris entre 1922 et 1926 mais qui entrait clandestinement en Indochine, tous les partis révolutionnaires vietnamiens s'étaient peu ou prou organisés autour de journaux légaux ou clandestins plus ou moins éphémères. La capacité de ces derniers à durer est d'ailleurs un bon indice de la vigueur historique des courants dont ils émanaient. Le cas du VNQDD (2) a valeur de preuve. Après Yên Bay, le parti nationaliste ne parvient qu'à éditer, à la frontière chinoise, de rares et épisodiques feuilles clandestines. De fait, jusqu'en 1933, l'administration avait réussi à maintenir intacts les mécanismes de son contrôle sur la presse et à lui imposer un compartimentage rigide. Le système des journaux comportait deux étages bien différents quoique parfois articulés : la presse révolutionnaire vietnamienne, interdite et réprimée, polycopié en secret à l'intérieur des trois Ky ou imprimée en France et en Chine, tenue en lisière, privée de moyens de diffusion, à la merci des dénonciations et des descentes de police, filtrée par le contrôle postal; la presse légale, tenue en respect par l'appareil administratif et judiciaire et dominée par les journaux français. Deux étages, deux discours opposés : le projet de « La Lutte » vise précisément à neutraliser les mécanismes du cloisonnement et à ouvrir au discours interdit l'accès du cadre qui l'exclut...

« La Lutte » annonce encore d'autres changements. Elle prépare, au Sud, le renversement de la prépondérance des journaux coloniaux, le transfert du dynamisme journalistique aux journaux vietnamiens, elle combat pour la substitution du vietnamien au français comme langue principale de la presse d'opinion. Elle est le prototype de la presse révolutionnaire légale qui surgit dans les trois Ky en 1936 et précède l'apparition en 1938 au Vietnam d'une presse populaire à grand tirage (3), elle annonce un véritable « printemps journalistique », dont le communisme vietnamien, au sens large du terme, sera l'élément moteur et le principal bénéficiaire.

En novembre 1938, la Sûreté évaluera, non sans quelque exagération machiavélique, à dix-huit le nombre des journaux communistes, trotskystes et apparentés en Cochinchine (4). C'est qu'à cette date, la situation de quasi-monopole de la presse coloniale est déjà ruinée. A ce moment, les journaux « francophones » du Sud impriment 30 580 exemplaires contre plus de 153 000 pour leurs concurrents en quoc ngu et à la date du 1^{er} janvier 1939 paraissent en Indochine 120 périodiques en langue vietnamienne ou bilingues contre 69 en langue française, alors qu'en mars 1936 les premiers

n'étaient que 67 contre 43 publications en français (5). Même dans le cadre encore restreint du public des journaux, le français est en train de devenir langue de la presse pour étrangers, la « nationalisation » du système des journaux est en cours.

C'est dans la ligne de cette évolution d'ensemble que « La Lutte » doit être considérée. Non pas qu'elle en ait commandé l'issue, mais elle en a été le principal point de départ, en menant à bien la première expérience en terre indochinoise d'un nouveau journalisme, révolutionnaire cette fois.

_« LA LUTTE » DANS LE SYSTEME DES JOURNAUX

« Sous le régime de l'autorisation préalable, nous n'avons pas la faculté de nous exprimer par écrit en annamite. Le Gouverneur général vint de notifier à Nguyên Van laisser publier un journal de langue indigène. Pour les masses coloniales, la pensée est officielle ou elle n'est pas. Or, « La Lutte », journal de langue française, n'est lue que par une infime minorité. Paradoxe fâcheux : organe de défense des intérêts prolétariens, elle est à la portée des seuls intellectuels » (6).

Ce paradoxe découle d'une législation sur la presse fondée sur le principe de dédoublement, modalité fonctionnelle d'application généralisée du rapport colonial. Deux statuts juridiques différents régissent les journaux indochinois. La presse de langue française relève de la loi métropolitaine du 29 juillet 1881. Encore doit-on préciser que celle-ci n'a été expressément promulguée qu'en Cochinchine et que dans les protectorats indochinois, étant donné leur statut politique, elle n'est considérée comme applicable qu'en vertu de la promulgation du Code Pénal. Situation ambiguë que les résidents supérieurs ne dédaignent pas d'exploiter à l'occasion. Néanmoins, une simple déclaration au Parquet du Procureur de la République suffit pour fonder un journal de langue française, à condition toutefois que son gérant soit citoyen français.

Il existe ainsi une importante presse vietnamienne de langue française composée à la fois des éditions en quôc ngu d'un certain nombre de quotidiens coloniaux et de journaux rédigés en français par des journalistes vietnamiens. Ces derniers sont plus nombreux au Sud qu'au Nord, mais non moins loyalistes : une tonalité critique assez fréquente et quelques écarts de plume mis à part, ils ne se permettent qu'une contestation prudente et mesurée. A Saigon, l'Administration bataille moins avec « la Tribune indochinoise » des Constitutionnalistes, qu'avec le douteux journaliste colonial De Lachevrotière et sa démagogique « Dépêche d'Indochine ». Elle dispose de moyens de pression occultes mais efficaces : sur les imprimeurs, qu'elle peut priver, s'ils sont français, des commandes officielles qui les font vivre et qu'elle peut menacer plus dangereusement s'ils sont vietnamiens ; sur les lecteurs qui, fonctionnaires pour la plupart, sont dans une large mesure à sa discrétion ; sur les journaux, que le gouvernement local subventionne en fait par le jeu des abonnements administratifs.

Dernier recours : la répression. Jusqu'en 1933 elle n'a jamais été mise en défaut - l'exemple de « L'Annam », le journal d'opposition publié à Saigon en 1927 par Phan Van Truong et brisé en 1928 l'a montré - à condition que les services officiels sachent faire preuve de prévoyance. Depuis Alexandre Varenne, l'Indochine a sa législation scélérate, les deux décrets du 4 octobre 1927 dont l'un a renforcé l'article 91 du Code Pénal, créé de nouveaux délits de presse (7) et confié aux tribunaux correctionnels la compétence pour en connaître. L'article 91 modifié, véritable règle juridique à tout faire, sera largement appliqué aux journalistes, aux « Lutteurs » en particulier. Enfin, un cordon sanitaire peut être établi instantanément autour d'une feuille suspecte, puisque de simples arrêtés du gouverneur général suffisent à lui interdire l'accès des protectorats . Le « Duoc Nhà Nam » du constitutionnaliste Nguyên Phan Long est ainsi hors-la -loi au Cambodge depuis sa création. « La Lutte » sera interdite en Annam cinq jours après sa reparution en 1934 (8) et ne recrutera qu'avec peine des abonnés hors de Cochinchine.

Dans la colonie, la presse de langue vietnamienne est soumise au décret Doumer de 1898. Il applique aux périodiques vietnamiens, qu'il n'est pas concevable d'éliminer puisqu'ils sont les indispensables véhicules du quoc ngu, les règles les plus rétrogrades qu'il a été possible d'exhumer du passé juridique français. Autorisation préalable, révocable à tout instant, accordée avec parcimonie : de 1927 à l'été 1936 sur 77 demandes d'autorisation 13 seulement ont été satisfaites en Cochinchine (9). Dépôt d'un cautionnement, droit de réponse des autorités dans les colonnes des journaux incriminés, censure des articles opérée par les bureaux de presse des gouvernements locaux. La mise en sujétion politique est à peu près absolue. La censure travaille sur le vu des traductions établies par la Sûreté et la police politique est donc maîtresse des journaux vietnamiens, les seuls à atteindre des tirages relativement élevés. Avertissements aux rédactions délivrés par l'Administration, menaces de suspension ou d'expulsion des journalistes originaires d'autres territoires pèsent en permanence sur les salles de rédaction (10). Sur les morasses les inspecteurs épluchent avec soin, pour chaque numéro, le contenu de l'article de fond, la sélection des nouvelles internationales, les compte rendus des voyages officiels. Dans le milieu des journalistes, la corruption est courante, la médiocrité domine.

« L'autocratie coloniale, s'indignera « La Lutte », n'admet pas qu'on déplore ses abus et ses crimes... Bien timides et bien rares sont les protestations de la presse de langue annamite, puissamment asservie... Jamais la moindre critique contre les fautes et les abus dont se rendent coupables les hommes du pouvoir. Les Robin et les Pagès se voient à chaque instant couverts de fleurs par une clique de thuriféraires, intellectuels ou demi-intellectuels pourvus, qui se font gloire des petites faveurs que les maîtres leur jettent ».

Comment choisir, en effet, entre l'apolitisme et l'apologétique ? On s'efforce de biaiser dans la critique. A l'arsenal dissuasif de la censure, le journalisme contestataire de langue vietnamienne ne peut opposer qu'une bien difficile guerre indirecte. L'allusion voilée, la suggestion hostile, le poème à double sens, l'ironie entre les lignes sont les signes distinctifs des rédactions indépendantes, encore que vites repérées sur ce fond de grisaille générale. La censure n'est pas facile à tromper ou à tourner car le non-conformisme est voyant. Elle dispose d'un système de contrôle et de dissuasion diversifié et pratiquement sans riposte possible. Même dans le cas de la presse constitutionnaliste.

L'un des quotidiens les plus surveillés est le « Duoc Nhà Nam » de Nguyên Phan Long, qui tient lieu d'édition en vietnamien de « La Tribune indochinoise », publiée en français. En mai 1931, le Bureau de la Presse élimine de ses colonnes un tableau comparatif des avantages très disproportionnés consentis par le Gouvernement général à l'hévéaculture et à la riziculture pendant la Grande dépression des années 1930 de même que les informations consacrées à la famine du Nghê An.

Autre procédé, la commutation des analyses : quelques adjonctions imposées d'autorité suffisent à transformer complétement le sens d'un article. Le même journal relate-t-il avec malveillance les représailles qui viennent de frapper les tribus Phnong des Hauts Plateaux du Sud en état de dissidence et de révolte contre les fonctionnaires coloniaux, « ces bouddhas vivants et ces dieux puissants dont il ne faut pas se plaindre » Quelques lignes supplémentaires - le rappel de l'écho du bombardement de Cô Am - suffisent à transformer le commentaire initial en mise en garde intimidante : « la lecture d'un tel article, pensons-nous, donnera à réfléchir à ceux, qui, dans la brousse, voudraient attenter aux représentants de l'autorité », précisent les censeurs.

En d'autre cas des menaces non publiques sont adressées aux rédactions suspectes. Ainsi le même journal reçoit un avertissement le 29 juillet 1932 pour avoir reproduit, à l'annonce de la mort de Nguyên Ai Quoc (le futur Hô Chi Minh), une biographie empruntée au « Tiêng Dân » de Hué mais « en supprimant la conclusion moralisatrice de l'article du « Tiêng Dân » (11).

Les avertissements sont efficaces, puisque la continuité d'une publication suppose qu'elle les

respecte, au moins en apparence. L'histoire des journaux vietnamiens de l'âge colonial est ainsi faite de phases contestataires courtes entrecoupées de longs intervalles voués à la platitude, comme le montre bien ce commentaire officiel du « trend » politique du périodique féministe « Phu Nu Tân Van », dans lequel des Lutteurs écrivent de temps à autre : « Les avertissements donnés à plusieurs reprises ont incité cette revue à se limiter dans son programme d'éducation féminine. Tous les articles traités ont essayé de faire valoir la Femme annamite dans ses actions louables et à lui donner en exemple les femmes de tous les pays, surtout la Française » (12).

La presse en quôc ngu est donc largement apolitique, ce qui n'est pas forcément synonyme d'insipidité ; elle traite en effet abondamment et souvent de façon novatrice des problèmes moins brûlants de la recherche d'une nouvelle culture. Un quotidien comme « Viêt Nam « , publié par Nguyên Phan Long en 1927 puis à nouveau en 1935-1936, offre dans ses huit pages bien illustrées une grande quantité d'information sérieuses et d'articles originaux. Néanmoins, en dépit de l'obstination de nombreux journalistes indépendants, les journaux en quôc ngu sont politiquement baillonnés.

« Jusqu'à ce jour, écrira le président de l'Association des Journalistes en 1937, il n'existe en Indochine aucune feuille rédigée en langue indigène appartenant à un homme politique ou à un groupe politique d'opposition... Il n'existe aucun périodique de tendance prolétarienne..., L'augmentation du tirage suffit pour rendre un journal suspect... Plus un périodique se vend, plus il est près de la tombe (13) ».

La problématique de la presse d'opposition se ramène à une alternative simple : pas de liberté (pour les journaux en vietnamien qui ont accès à la clientèle populaire) ou pas de lecteurs (pour les journaux d'opposition en français qui jouissent en principe de la liberté de s'exprimer). Mutisme politique ou impossibilité de communiquer. L'étau du contrôle policier est d'une évidente mais draconienne simplicité. « La Tribune indochinoise », constitutionnaliste, longtemps le plus lu des journaux d'opinion vietnamiens d'expression française tirait à 2000 exemplaires en 1924, 2000 en 1927, 1000 en 1938. « Leur nocivité réelle se trouve restreinte par le petit nombre d'Annamites lisant et comprenant le français ... », commente en 1937 l'administrateur Maillard à propos de ces journaux (14).

La contradiction n'était pas dépassable par des techniques purement journalistiques. « La Lutte » n'a pu lui échapper et « La Lutte ». Le Gouvernement général s'est bien gardé de lui accorder le droit de paraître en langue vietnamienne : une première demande en ce sens fut rejetée le 13 mai 1935, une seconde, tendant à obtenir l'autorisation de publier un quotidien, le « Truyên Tin », n'aura pas plus de succès en mai 1937 (15). Le groupe ne cherchera pas à rééditer l'échec du « Trung Lâp », l'utilisation, par personne interposée, d'une manchette déjà autorisée. Le premier journal ouvrier légal de l'Indochine française sera donc rédigé dans la langue du pouvoir et du patronat étrangers.

Cette première limitation, difficilement franchissable, de son influence a été consciemment assumée. « La Lutte » a choisi le contenu contre le tirage. Elle n'a donc pas pu résoudre de façon satisfaisante la question de la communication avec le public populaire qui la soutenait. A la barrière linguistique s'ajoute d'ailleurs celle de l'analphabétisme, dont un rapport officiel estime le taux en 1936 à 70 ou 80 % de la population de la Cochinchine (16). Le tirage de « La Lutte » est donc toujours resté très bas : 500 exemplaires au plus pour les quatre premiers numéros de la brève série de 1933, 1000 de la reparution d'octobre 1934 et jusqu'à l'été 1936. Il augmente avec les mouvements de 1936 pour passer à 2000 et se stabiliser autour de 2500 à 3000 selon les numéros avant d'augmenter de nouveau en 1938 (17).

Il est vrai qu'il en est de même pour toute la presse de langue française, seuls les journaux en quôc

ngu atteignant des tirages importants (tableau I). Exception faite de la presse chinoise, les tirages des périodiques, qu'ils soient français ou vietnamiens, se situent entre un plancher de 500 et un plafond de 6000 exemplaires. Le public de « La Lutte » ne peut donc se recruter qu'en majorité dans la petite bourgeoisie instruite en français, pour l'essentiel les petits fonctionnaires, les employés et les intellectuels ; l'écrasante majorité des ouvriers et, a fortiori, des paysans n'ont pas la possibilité de la lire, tout au plus ont-ils celle d'en écouter des traductions résumées. A la limite, « La Lutte » serait presque un journal sans lecteurs.

Tableau I : Tirage des principaux journaux d'Indochine en 1938 (18)

Presse en français	Presse en vietnamien
Hanoi:	
L'Avenir du Tonkin : 2500	Dông Phap (quotidien): 17 000
Le Courrier de Haïphong : 700	Ngày Này (hebdomadaire) : 7 000
Saigon:	
La Dépêche d'Indochine : 3500	Diên Tin (édition vietnamienne de « La Dépêche ») : 10 500
L'Impartial: 1800	Saigon: 11 000
L'Opinion: 1200	Phong Su (« Le Reportage »): 11 500
La Tribune indochinoise : 1000	Dân Tiên (« Le Progrès social », hebdomadaire) : 7 000
Le Peuple (communiste): 1000	Dân Chung (« Le peuple » bi-hebdomadaire, communiste) : 6 000
	Tranh Dâu (« La Lutte », trotskyste, hebdomadaire) : 3 000

Ces contraintes ont eu pour effet de distordre les fonctions du journal. Celui-ci n'a pas été l'exacte réplique vietnamienne de l'« Iskra » ou de la « Pravda » légales de la Russie pré-révolutionnaire. Les fonctions propagandistes, d'agitation et d'« organisation collective » définies par Lénine au début du XX° siècle dans son projet de journal révolutionnaire pour la Russie (19) sont dans le cas de « La Lutte » médiatisées par une série de relais intermédiaire. Elle évoque davantage les feuilles volantes des débuts du mouvement ouvrier russe spécialisées dans la dénonciation précise et dûment documentée, à partir d'informations recueillies de première main, de l'exploitation du monde du travail. Cette fonction de « divulgation politique » étendue à l'ensemble de la vie politique et sociale indochinoise est au centre du projet luttiste. La « divulgation » y est conçue comme le support de l'action ouvrière et populaire, qu'elle encourage ou éveille, dont elle brise la solitude et l'isolement, qu'elle stimule. Par elle « La Lutte » remplit une fonction méta-journalistique, elle se fait à la fois l'écho des revendications ouvrières et aide à les formuler, rapporte, décrit et collectivise les moindres actes de la résistance quotidienne.

« La Lutte », dira la rédaction, est le contentieux des cochers, des chauffeurs, des ouvriers renvoyés arbitrairement, des salariés que patron ne paie pas, des employés que les maîtres brutalisent. C'est peut-être peu de chose. Mais qu'on nous dise si les travailleurs dans leur ensemble peuvent faire leur éducation politique autrement que par la résistance quotidienne à leurs oppresseurs... C'est « La Lutte » qui les sauve du désespoir, qui ranime leur courage, qui leur ouvre des perspectives de résistance et de lutte alors qu'auparavant la résignation les avilissait » (20).

« La Lutte » est donc un journal de « révélations », au sens que donnait Lénine à cette notion, sur le fonctionnement quotidien de la société coloniale, qui centralise les motifs élémentaires de la protestation populaire et les insère dans une analyse globale de la situation coloniale saisie dans sa quotidienne actualité. Vue du camp adverse, elle apparaît comme l'organe insolent qui non seulement ose dévoiler les excès les plus criants du régime colonial - ce que font avec plus de

mordant qu'on ne le croit généralement les autres journaux vietnamiens ou français, même les plus farouchement attachés à l'ordre colonial (21) - mais encore se fait une règle de dénoncer ce dernier dans les moindres détails de sa réalité existentielle et d'en décloisonner les divers aspects.

Par cette seconde fonction d'interpellation permanente, le journal brise le consensus plus ou moins nuancé qui, à l'époque, unit encore toute la presse légale autour du fait colonial, il substitue à sa critique occasionnelle et fragmentaire une remise en cause raisonnée et systématique. La colonisation est ainsi mise en demeure de devoir se justifier quasi quotidiennement, placée sur la défensive, la représentation qu'elle diffuse d'elle-même se trouve déniée, ses certitudes détruites. Le rapport paternel du colonisateur au colonisé, si essentiel à l'ordre en place, s'inverse peu à peu par l'avènement au sein du monde officiel, dominé jusqu'alors par le discours normatif du colonisateur au colonisé, du discours critique du colonisé au colonisateur. C'est bien ainsi que les services politiques du gouvernement colonial ont perçu la menace. Pour eux la propagande orale restait la plus dangereuse, mais elle était rendue bien plus cohérente et efficace par l'action totalisante du journal.

« Si son tirage est faible, écrit dès 1935 le gouverneur de la Cochinchine à propos de « La Lutte », il (le journal, D.H.) circule de mains en mains, au besoin, commenté en petits groupes. Il représente ainsi le cahier de revendications de tous les mécontents inspirés ou spontanés, auprès des Pouvoirs Publics, la somme des revendications qui s'ignoraient jusqu' alors. Il est le courage de la force populaire, consciente de ses droit, qui ose s'adresser à une autorité en désarroi devant une marée montante... » (22).

Habituer l'opinion et les milieux populaires à réagir contre tout exemple d'arbitraire ou de violence, mais aussi aider à la prise de conscience de l'ordonnancement des rapports sociaux, ce sont là pour « La Lutte » les deux voies corollaires de l'éveil d'une véritable conscience ouvrière. Cet éveil réclame une « *préparation idéologique* », selon la formule de la rédaction, indispensable pour que s'élargisse l'horizon historique des classes populaires.

« La Lutte » s'est voulue source de documentation, organe d'éducation et d'orientation du mouvement ouvrier vietnamien, instrument d'apprentissage du monde, réunissant pour la première fois au Vietnam une information aussi ample que possible sur le marxisme et le mouvement ouvrier mondial. A ce titre elle a été l'auxiliaire en langue étrangère des deux bulletins théoriques clandestins du Parti communiste indochinois, « Bon So Vic » et « Tâp Chi Công San ».

Elle entre ainsi en rapport de complémentarité avec la presse illégale, à laquelle elle fournit d'abondants matériaux et un système de références immédiatement disponibles. Imprimée, elle illustre les analyses, véhicule les mots d'ordre des journaux polycopiés, leur sert d'amplificateur et de relais, tout en conservant sa propre indépendance. Elle publie de nombreux textes provenant de lecteurs ou d'organes communistes clandestins, par exemple un article consacré au bagne de Lao Bao, emprunté au numéro 7 de « Tâp Chi Công San » (« La Revue communiste ») le 15 novembre 1933 et reproduit dans les colonnes de son numéro 16. En 1935 sa campagne contre l'impôt personnel double celle que mènent sur le terrain les organisations communistes de l'ombre. Le mouvement communiste, bien qu'exclu officiellement de la sphère légale, a pu ainsi disposer d'un système de presse complet, à double registre, clandestin et légal, en quôc ngu et en français, à faible diffusion certes, mais stable et cohérent.

Enfin « La Lutte » n'a pas négligé une tâche plus subtile, peu spectaculaire mais nullement dérisoire, que s'étaient aussi fixés ses animateurs : modifier la configuration générale du système des journaux vietnamiens. La presse légale en quôc ngu, même hostile, peut être amenée, c'est le pari de « La Lutte », à lui servir, à son corps défendant, d'écho. Obliger la presse conservatrice à parler ouvertement de l'action des communistes - au sens large du terme - légaux, c'est constituer

un système de relais successifs partant des journaux illégaux et aboutissant par la médiation de « La Lutte » aux feuilles à grande diffusion. Projet qui n'a alors rien d'utopique.

Depuis longtemps les journaux constitutionnalistes ou les plus anticommunistes de Saigon, comme « La Dépêche », « L'Impartial », « la Tribune » véhiculaient, dans le désir de les combattre, les idées de la presse révolutionnaire et, dans les périodes de crise, se déterminaient par rapport à elles. En 1930-1931, dans leurs éditions quotidiennes, ils traduisaient en français ou reproduisaient dans leur texte vietnamien les tracts lancés la nuit dans les rues de Saigon, « La Tribune indochinoise » polémiquait en 1926-1927 avec « La Nation Annamite » ou « La Résurrection », publiées à Paris. « La Lutte » entend, enfin, peser par le levier de la critique sur l'orientation des journaux de langue vietnamienne, les pousser à s'opposer au contrôle officiel, au Bureau de la presse notamment, à revendiquer la liberté de la presse, à infléchir leur attitude par son propre exemple, les contraindre à choisir leur camp et dégager ainsi le noyau d'une nouvelle presse indépendante. Cette fonction de direction politique indirecte du système des journaux saigonnais ne sera pas le moindre des succès du groupe (23).

Ce projet d'ensemble devait s'avérer justifié. Là où les journaux radicaux des années 1925 avaient échoué, « La Lutte réussit. Elle a été la première feuille anti-coloniale à résoudre le problème de la survie, puisque bien que devenue trotskyste en juin 1937, elle ne disparaîtra qu'en 1939. Sa croissance a été régulière et continue. En contraste avec la périodicité intermittente de « La Cloche Fêlée », elle paraît sans interruption une fois par semaine jusqu'au 1^{er} novembre 1936, selon une périodicité bi-hebdomadaire ensuite (24). Son format double le 14 janvier 1936, sa composition s'améliore nettement à la même époque (25). Ces progrès représentent autant de seuils successifs franchis par le journal : stabilisation à une présentation et un format nouveau en janvier 1936, croissance en novembre avec le doublement du tirage et de la fréquence de parution, « La Lutte » est alors en bonne voie vers la parution quotidienne. Résultat qui ne peut seulement s'apprécier comme la constitution d'une polarité politique dans un milieu raréfié, mais qui correspond également à la mobilisation de moyens originaux et à la constitution autour du journal d'une zone d'écoute et de soutien à l'intérieur de la société du Sud.

L'ECONOMIE DES MOYENS

« La Lutte » n'a guère été une entreprise de presse orthodoxe. Elle ne dispose que d'une installation sommaire, dans un compartiment loué au riche compradore chinois Hui Bon Hoa, au 25 bis, rue Lagrandière (26), dans le centre de Saigon mais à la limite des quartiers populaires, à deux pas de la prison et du palais des gouverneurs de la Cochinhine - un site de défi en quelque sorte - et d'un équipement rudimentaire : quelques machines à écrire et une voiture d'occasion acquise par Ta Thu Thâu. Cette installation de fortune est le fruit d'un choix raisonné, le groupe campe mais ne s'installe pas - ce qui financièrement ne lui aurait sans doute pas été impossible -, un peu comme les contribuables endettés : « La Lutte » ne mourra, ironise la rédaction en 1935 devant la pluie de réclamations fiscales et d'amendes qui lui parviennent, que le jour ou, pour une cause ou pour une autre, nous ne pourrons plus en assurer la rédaction. Son siège ? Il peut être ici ou ailleurs, selon nos moyens. Il est à la fois plein et vide. Plein de pauvres choses dont l'ensemble coûterait une dizaine de piastres. Vide de ce qui constitue une valeur pour le fisc. Allez ! Messieurs. A l'œuvre ! Tâchez de saisir l'air entre vos mains ! » (27).

L'image taoiste du plein et du vide caractérise bien le style politique du groupe, comme celui des autres expressions légales du mouvement révolutionnaire vietnamien en 1936 : la légèreté de son appareil matériel, sa distanciation minimum par rapport aux groupes sociaux démunis qu'il entend défendre, éveiller, mobiliser, et accompagner dans leur combat. Le journal, imprimé d'abord par les

imprimeries françaises de Saigon (28), ce qui lui revenait cher, a essayé à plusieurs reprises d'acquérir sa propre imprimerie (29) dans le but précis de paraître en quôc ngu sans autorisation afin de démontrer au cours du procès qui ne manquerait pas de lui être intenté que la loi française de 1881 sur la presse était applicable aux journaux de langue vietnamienne. Le groupe ne devait parvenir que trois ans plus tard à louer un matériel de composition français avec lequel le journal sera imprimé à partir de février 1937 et réduire ainsi son prix de vente. Mais l'opération politique un moment envisagée ne put avoir lieu.

Autre cas d'application de la dialectique du plein et du vide aux conditions du combat anti-colonial : le mode de diffusion du journal et la relative solidité de son assiette financière. Leur caractère saisissant frappe. En raison, bien sûr, des difficultés de la diffusion, constamment aux limites de l'interdit. Acheter « La Lutte » en public comporte des risques (prise en filature, mise en fiche etc...), c'est faire ouvertement profession d'opposition. Les idées luttistes ont donc circulé souterrainement, plus par retransmission orale que par lecture directe. Le journal se vend dans les kiosques à Saigon, mais en pratique seuls les Français peuvent se permettre de le demander. Plusieurs centaines d'exemplaires sont écoulés dans les rues par les petits vendeurs de journaux, plus ou moins sous le manteau, d'autres sont portés à domicile par des enfants ou des élèves, vendus dans les faubourgs et dans les écoles (30), expédiés dans les provinces de Cochicnhine par la poste ou grâce à un réseau de dépositaires qui reçoivent les paquets de journaux des chauffeurs d'autocars et les répartissent entre les abonnés dont ils ont la liste.

Ces dépositaires, qui servent souvent de correspondants au journal, sont, semble-t-il, des jeunes gens qui ont fréquenté l'école avant de devenir petits commerçants, boutiquiers, secrétaires, instituteurs des bourgs et des villages de la colonie. A Rach Gia, dans l'Ouest, le dépositaire est un marchand de journaux (31), à Long Xuyên également, à Tra Vinh c'est un commerçant en même temps correspondant de la rédaction (32). Mais, bien souvent, le lecteur de l'intérieur fait circuler le journal ou en diffuse quelques exemplaires autour de lui (33). « La Lutte » écoule également des collections complètes des éditions dans les provinces, dans le reste de l'Indochine, et même, à certains moments au Siam.

Un tel système de diffusion, joint à la modicité de prix (34), n'a pu évidemment fournir de ressources régulières au journal. Celui-ci n'en a jamais reçu que quelques dizaines de piastres. « La Lutte » ne fait qu'assez peu appel au soutien financier des travailleurs, à une seule exception près en août 1935, quand le déficit du journal atteint un seuil catastrophique. La rédaction a eu ,en effet, pour principe de « mettre d'abord à contribution les collaborateurs de « La Lutte » et quelques amis du monde intellectuel ou du monde petit-bourgeois » (35). Le seul effort proposé avec constance au lecteur est de s'abonner, c'est aussi celui qui a la plus grande signification politique. Ce sont d'ailleurs les abonnements qui ont permis au journal de surmonter ses difficultés financières en septembre 1935 (36). En réalité « la Lutte » n'attend pas tellement de ses ventes la solution de sa fragilité financière. D'autant que le montant des abonnements s'est révélé assez difficile à collecter ; ainsi en octobre 1936 nombre d'abonnés avaient pas encore payé leur dû depuis deux ans...

Les recettes des ventes du journal n'auraient pu fournir à ce dernier un support financier réel qu'avec le passage au quôc ngu. Elles n'ont donc été qu'un appoint mineur. Le financement réel de « La Lutte » provient de deux sources dont la principale est la contribution individuelle des membres du groupe : « nous tenons, écrit la rédaction en 1937, grâce uniquement aux sacrifices d'argent faits par nous-mêmes et par nos proches amis... Depuis trois ans que « La Lutte » est là, des sommes importantes y ont été englouties par ses rédacteurs dont aucun évidemment n'est rétribué » (37). Cette contribution personnelle a été rendue possible par les revenus rémunérateurs que procurait le professorat dans les écoles privées de Saigon. En 1936, Hô Huu Tuong, professeur de mathématiques, Phan Van Chanh, professeur de sciences, gagnent environ 300 piastres par mois, soit à peu près dix fois le salaire d'un employé de commerce, Tran Van Trach, professeur de français

400 \$, Ta Thu Thâu, professeur réputé, autour de 500 \$ (38).

Seconde source de revenus : les dons des intellectuels et de la bourgeoisie libérale. Jeunes avocats, médecins, ingénieurs, professeurs, « retours de France » souvent redevenus propriétaires fonciers, subventionnent le journal communiste par patriotisme, mais aussi peut-être par sentiment de l'impuissance politique de leur propre classe, sentiment que leur a laissé la tentative avortée entre 1925 et 1930 d'un grand parti national dirigé par les Constitutionnalistes. Cette nouvelle génération de la bourgeoisie vietnamienne cultivée, passée par les écoles de la puissance coloniale, moderniste de par sa formation scientifique ou littéraire, venue au nationalisme dans la période du Constitutionnalisme déclinant, est en état de sympathie avec les audaces d'un journal comme « La Lutte ».

A ces sympathies du libéralisme « post-constitutionnaliste », il faut joindre celles des éléments du petit capitalisme commercial, mus par un patriotisme instinctif, comme ces propriétaires de firmes assez importantes que l'on rencontre parmi les annonceurs du journal (voir l'annexe). A cette catégorie appartiennent par exemple les dirigeants de la maison « Thành Thành » qui avaient caché en 1930 bien des révolutionnaires du Nghê An ou le directeur de la fabrique d'huile de cajebut « Dân Khuynh Diêp » de Hué, vieil ami de Dao Duy Anh et abonné de « La Lutte ». Les sources de police citent également parmi les sympathisants du groupe plusieurs grands propriétaires fonciers, tel le propriétaire Tu Ba Duôc, « mauvais riche » de la province de My Tho, auquel l'administrateur envisage de retirer, par représailles, son permis de port d'armes au début de 1937 (39).

Le groupe n'a d'ailleurs pas ignoré la pratique du commerce pour la révolution, à l'exemple du mouvement communiste clandestin, lui-même héritier des « entreprises conspiratrices » des décennies antérieures. « La Lutte » a eu le soutien de la maison « Fabrinat », succursale saigonnaise de la fabrique de nattes qui avait été créée dans la région de Phât Diêm au Nord par le « retour de Moscou » Nguyên Thê Ruc (40). Enfin, les petits commerçants des couches plébéiennes traditionnelles de Saigon-Cholon, qui composent la majorité des cinquante et un annonceurs (41), apothicaires sino-vietnamiens, petits artisans du vêtement, marchands de drogues traditionnelles, donneurs de soins comme ces ouvriers dentistes plus proche de l'arracheur de dents que du praticien, ont subventionné le journal en cas de besoin et surtout lui ont fourni de précieuses antennes en milieu populaire. Exemple qui n'a rien d'inhabituel au Vietnam, « La Lutte » a été un journal ouvrier établi sur une base financière non prolétarienne, mi-bourgeoise et mi-plébéienne.

Publication sans grands moyens, elle a dû de s'imposer à la qualité de sa rédaction et à l'étendue des collaborations dont elle a su s'entourer. Elle n'a recours que très rarement à la pratique si courante dans la journaux indochinois « des ciseaux et de la colle ». A cet égard, l'existence ou non d'une chronique régulière de politique étrangère est un critère qui ne trompe pas. La plupart des rédactions se contentent de reproduire les commentaires de la presse parisienne ou de mettre bout à bout de l'ARIP, l'Agence Télégraphique Indo-Pacifique (42). « La Lutte », quant à elle, publie chaque semaine sa propre analyse de politique internationale et de politique française, la meilleure d'Indochine.

Le groupe a sur éviter d'autre part les faiblesses du journalisme bénévole, la pratique du remplissage, le recours au verbalisme, la discontinuité des rubriques, en s'appuyant sur une équipe rédactionnelle stable, assez nombreuse pour permettre une division minimale des tâches (43) et rendue homogène par la discussion collective des articles. L'anonymat est de règle pour les articles, sauf en cas de désaccord insurmontable. « La Lutte » entend être l'organe modeste du mouvement social et non pas la tribune d'une tendance ou de quelques journalistes brillants. Le journal est particulièrement bien informé, précis, documenté, mordant et plein de fougue (44), il se classe en tête des plus intéressants des journaux indochinois contemporains. Sa rédaction recherche la clarté

et la lisibilité du langage, sait faire preuve de verve et se montrer acérée dans le choix du trait ironique. Formée à l'école du journalisme nationaliste ou communiste de France, elle maîtrise avec beaucoup plus d'aisance que ses adversaires français et vietnamiens la langue que le régime colonial lui impose d'employer et ce sera là l'une des forces du groupe, qui lui vaudra bien des appuis inattendus, que de faire la preuve dans la polémique de sa supériorité « linguistique » sur les journalistes coloniaux.

« La Lutte » soutient la comparaison avec les meilleurs journaux communistes de la métropole et des colonies. L'administration coloniale la taxera d'exagération systématique mais redoutera ses enquêtes, à en juger par par la correspondance confidentielle du gouvernement local. L'envoyé du Front Populaire en Indochine, le ministre radical Justin Godart ne lui adresse, pour sa part que des éloges - qu'il destine également à l'homologue plus jeune de « La Lutte » à Hanoi, « le Travail » - dans l'important rapport de mission qu'il rapporte d'Indochine en 1937 :

Je dois dire, écrit-il, ce que je pense des journalistes, des intellectuels dont je viens de parler. Ce sont les jeunes hommes qui publient « Le Travail » à Hanoi et « La Lutte » à Saigon et qui ont organisé la défense des ouvriers. Leurs journaux sont bien faits. Ils tranchent singulièrement sur la presse politique française dont le niveau est assez bas. Ce sont des feuilles de combat dirigées des jeunes avec fougue et manque de mesure lorsqu'il s'agit de commenter des faits véridiques préjudiciables aux travailleurs. Les études générales d'ordre économique et social qui m'ont été remises par les rédacteurs deux journaux sont remarquables. L'administration pourchasse « Le Travail » et « La Lutte » à coups d'interdictions. Cela ne supprime point les faits qu'ils révèlent (45).

Plus encore que la compétence personnelle de ses rédacteurs, tous amateurs et surchargés de travail (46), le succès de « La Lutte » traduit l'état de ses relations avec le milieu social. Le journal a peu à peu dégagé un nouveau public, ouvrier et paysan, auquel il se relie par un réseau de correspondants, très nombreux semble-t-il, véritables « rabkors » du monde ouvrier vietnamien.

Au printemps de 1937, il n'est guère d'entreprise importante ou moyenne de la région de Saigon, ni de centres provinciaux d'où ne parviennent à « La Lutte » les nouvelles de la vie ouvrière (47). Dans les villages, ce sont en général les instituteurs ou les jeunes gens instruits qui renseignent le groupe, lequel a aussi ses informateurs dans les services officiels (il publiera d'assez nombreux documents secrets), dans les prisons et à Poulo-Condore jusque dans la chiourme (48). D'autres échanges se sont établis entre la rédaction et le public populaire. Dès octobre 1934 fonctionne une « Tribune des lecteurs », assez nourrie lors des discussions sur le choix des alliances à conclure. La rédaction y invite les lecteurs à « fournir des suggestions, des critiques. Qu'ils participent à l'élaboration d'une ligne de conduite à suivre » (49).

L'intervention des lecteurs est cependant à chercher davantage dans les lettres adressées au journal. Ce sont en général des articles entiers qui, en nombre de cas, suscitent l'ouverture d'enquêtes de terrain conduites par le journal (50). D'avril 1933 à juin 1937, en 156 numéros, soixante-dix lettres ont été publiées (voir le tableau 2).

TABLEAU 2: ORIGINE DES CORRESPONDANCES SIGNEES

Ouvriers	
Fonctionnaires et instituteurs	
Paysans	
Détenus politiques	

Plus de la moitié émanent de travailleurs des villes ou de paysans, du moins de leurs porte-paroles, dix-neuf traitent exclusivement des conditions de travail ou de salaire, les autres portant sur la condition paysanne, la fiscalité, l'application de l'amnistie de 1936. La correspondance, sous la double forme des témoignages écrits et des informations brutes réélaborées par la rédaction, est ainsi l'un des principaux ressorts politiques que met en œuvre la rédaction. Elle donne corps à ce qui était presque impensable auparavant, la liaison vivante entre le journalisme, l'activité militante et la vie populaire.

« La Lutte » lui doit d'avoir été le palliatif efficace d'une feuille ouvrière en quôc ngu, d'avoir pu en assumer réellement les fonctions d'« organisateur collectif » et d'avoir partiellement levé les contraintes résultant de l'usage imposé d'une langue étrangère. Tribune assemblant les protestations, mais aussi centre de ralliement, « La Lutte » est plus qu'un journal, écrivent ses rédacteurs en 1935, tous ceux qui sont victimes d'une brimade, d'une injustice, se rendent à ses bureaux. Elle les aide à se tirer d'embarras. Elle les aide à se défendre (51). Elle n'a pas été le journal d'une clientèle passive, ni même un journal écrit pour les ouvriers. A la fois témoin et formatrice de la conscience ouvrière vietnamienne, elle a sollicité les initiatives d'en bas et, en retour, celles-ci lui ont permis de compenser en partie son état d'emprisonnement linguistique, de dépasser selon ses propres termes, « l'étape inoffensive de la pure propagande » (52) et de s'insérer dans la réalité vécue.

Texture de « La Lutte »

« Révélations », « préparation idéologique », « propagande », « petites réalisations », le groupe mène son activité sur plusieurs front adjacents, le journal les relie dans ses commentaires, son contenu en constitue la projection écrite, l'unité du projet qui le fonde s'y lit.

Le titre du journal n'est pas indifférent. C'est à lui seul un énoncé porteur de sens, langage au second degré produit pour en énoncer un autre, indicateur, dans la mesure où il est fortement stéréotypé, de la multiplicité de rapports souhaitée entre son objet et le champ politique dont il relève. Le titre choisi, « La Lutte », n'est pas historiquement gratuit mais procède d'un changement de la conscience nationale vietnamienne, ainsi que le montre une étude sommaire des titres de la presse révolutionnaire légale ou clandestine.

Avant 1929, les stéréotypes employés renvoyaient à deux couples de notions : d'une part, la patrie et la jeunesse qui inspirent les titres de « L'Annam » de Nguyên An Ninh et Phan Van Truong, de « L'écolier annamite » de Trân Van Giau et Lâm Hiệp Châu, du « Jeune Annam », du « Thành Niên » de Nguyên Ai Quôc, du « Viêt Nam Hon « (« L'Ame du Vietnam ») et de « La Nation Annamite » de Nguyên Thê Truyên, de « La Résurrection » de Ta ThuThâu (53) ; le binôme colonisation-exploitation d'autre part, connotation principale des titres du « Paria » de Nguyên Ai Quôc ou du « Nhà Quê » de Nguyên Khanh Toan. A l'origine du type de conscience révolutionnaire dont ces titres sont les témoins, il y avait la non-acceptation du thème darwinien - issu en fait du Darwinisme social du XIX° siècle européen assimilé par les lettrés modernistes d'Asie orientale - d'une élimination des nations faibles (qu'on songe à la puissance évocatrice d'un titre comme « La Résurrection »), le refus de disparaître d'une petite nation en détresse dans le silence de l'Indochine. Un stéréotype comme « La Tribune Indochinoise », qui ignore le vocable « Viêt Nam », place les aspirations prêtées au peuple colonisé (« Tribune ») dans le cadre d'une réalité coloniale acceptée comme telle (« Indochinoise ») et exprime la volonté conciliatrice des Constitutionnalistes » (54) .

A partir de 1929, un nouveau champ sémantique s'établit avec l'apparition de la presse communiste clandestine. Au Sud, les journaux clandestins empruntent leurs titres à l'emblématique ou à la terminologie du Komintern (« La Faucille et le marteau », « Le Drapeau Rouge », « Bolchevik », « La Vérité ») ou à celle du mouvement ouvrier international. Les journaux communistes légaux de la période, « L'Avant-garde », « Le Peuple », « Le Travail », « La Lutte », trouvent leurs titres sur les marges de ce dernier corpus en utilisant toutefois des termes lexicaux d'acception moins restrictive que ceux de la précédente série. Tous témoignent du passage au premier plan des préoccupations sociales. Beaucoup d'observateurs ont d'ailleurs noté « l'influence grandissante dont jouit ce mot magique « TRAVAIL » qui fut jadis dans ce pays synonyme d'ESCLAVAGE », comme l'écrit en 1935 le journaliste Cao Van Chanh (55), « ce sont là, ajoute-t-il, autant de faits qui prouvent l'existence d'un phénomène de renversement des valeurs ».

L'on est désormais dans la champ sémantique de la lutte des classes, de l'avènement de nouvelles forces historiques, le peuple, le monde du travail salarié. Le concept de « lutte » présente quant à lui des nuances originales. Il rappelle le mot d'ordre révolutionnaire de 1930 - une seule issue : lutter - mais ouvre également sur un faisceau de connotations beaucoup plus diverses (lutte sociale mais aussi électorale, idéologique, nationale etc...) sans en privilégier aucune et possède un pouvoir d'évocation politique beaucoup plus riche et beaucoup plus durable qu'aucun des titres de la presse communiste de l'époque, à l'image des capacités d'adaptation politique aux conjonctures successives dont le groupe fera preuve assez longtemps.

L'agencement interne du contenu de même que la forme visuelle du journal confirment ces observations sur l'intensité qu'ont acquise après 1930 les préoccupations sociales dans le nouvel état de la conscience révolutionnaire au Vietnam et sans doute dans la culture globale (56). « la Lutte », d'abord simple brûlôt électoral mal présenté est parvenue assez vite à une mise en page honnête, qui soutient par sa clarté et sa sobriété la comparaison avec les meilleurs journaux vietnamiens de l'époque comme la « Tribune Indochinoise »de Bui Quang Chiêu ou le « Viêt-Nam » de Nguyên Phan Long à Saigon, le « Tiêng Dân » de Huynh Thuc Khang à Hué.

Peu de manchettes et de gros titres, la physionomie du journal est didactique et militante, à l'image de la presse ouvrière occidentale, ce que souligne encore la mise en exergue sur chaque numéro de mots d'ordre d'actualité. Les illustrations (57) ont presque toutes un contenu social. Une forte armature rubriques (voir le diagramme I) distingue le journal des feuilles à trame lâche et à système de pensée flou qui dominent la presse saigonnaise à l'époque. Dans « La Lutte », peu d'articles qui flottent à l'écart des grandes rubriques, refus de suivre empiriquement l'actualité. Clarté et logique organisent rigoureusement le contenu. Certaines de ces rubriques sont éphémères et espacées, comme « Les Sciences », « Doctrine et Histoire », « Les Livres », respectivement présentes à deux, sept et quinze reprises, ou « La Lettre de France » rédigée à Paris par le député communiste Lucien Monjauvis qui n'a duré que six mois.

Plusieurs d'entre elles se sont créées au cours des campagnes lancées par le groupe, comme la rubrique « Pour l'amnistie », qui existe de facto très tôt sous la forme d'articles consacrés au thème des prisons mais ne sort de l'anonymat qu'avec l'amnistie de juillet 1936 : bon exemple de l'interférence entre la thématique du journal et celle de l'action politique. Quatre rubriques donnent au journal son ossature : les « Petits clous », satire hebdomadaire de la société coloniale, les « Faits de la semaine », prolongés par les « Nouvelles brèves », chronique régulière de la tyrannie coloniale qui fait de « La Lutte » une sorte de « quotidien hebdomadaire », « La Vie des Travailleurs », qui rassemble une information extrêmement riche sur la vie ouvrière vietnamienne, et enfin les « Nouvelles Internationales ». Cette hiérarchie des rubriques est démonstrative de la thématique politique du groupe. Les rapports internationaux, la dénonciation permanente du régime colonial, l'organisation du mouvement ouvrier vietnamien sont bien les trois pôles principaux de son activité et de sa réflexion.

La même thématique reparaît dans la répartition des enquêtes et des reportages (voir le tableau 3) ainsi que dans la distribution d'ensemble des textes entre les catégories de sujets dont il traite.

TABLEAU 3: SUJETS DES ENQUETES ET DES REPORTAGES PUBLIES DANS « LA LUTTE »

1) Enquêtes	
condition ouvrière et mouvement ouvrier vietnamiens	
situation dans les bagnes et les prisons, répression, amnistie	
scandales, exactions et abus coloniaux	
situation dans les campagnes, paysannerie	
écoles, condition des instituteurs, intellectuels, questions culturelles	
vie chère	1
services publics	1
questions municipales	1
condition des petits marchands	
total (en 152 articles)	76

2) Reportages	
manifestations et meetings	
grèves	
condition paysanne	
total	10

Une répartition sommaire de la surface rédactionnelle (58) met en évidence l'existence de sept catégories thématiques « explicites » dominantes (voir les diagrammes II) : conjoncture internationale du mouvement révolutionnaire vietnamien, combat anti-colonial, vie ouvrière, répression politique, critique de la bourgeoisie vietnamienne, action électorale et municipale, campagne pour le Congrès Indochinois de 1936-1937 (59).

La méthode de comptage utilisée ici est certes beaucoup trop empirique pour prétendre à des résultats autres qu'indicatifs. Seule une véritable analyse linguistique permettrait d'aller plus loin dans la mise à jour des structures fondatrices du discours de « La Lutte » et de préciser leurs rapports d'occurrences. L'un des défauts majeurs de la démarche mise en œuvre tient à ce qu'elle élimine totalement les thèmes mineurs qui, dans un même article, recoupent le thème majeur et, en second lieu, qu'elle n'envisage pas la nature de leurs combinatoires. Le diagramme III souligne le schématisme du classement précédent et montre, par exemple, que les problèmes de la paysannerie ont été moins négligés que ne le suggère ce dernier. Néanmoins le même diagramme confirme qu'à l'époque le thème paysan est quand même un « motif » second du discours communiste et trotskyste légal puisque sa fréquence ne s'élève que proportionnellement au nombre d'énoncés dans lesquels il se trouve en position subordonnée. Il met en évidence, et de manière flagrante, le caractère non moins subordonné dans la surface rédactionnelle de « la Lutte » de la thématique nationale, ce qui constitue un problème historique en soi.

Comment a évolué cette thématique « explicite » ? Le diagramme IV enregistre les variations

mensuelles du partage de la surface rédactionnelle entre les sept catégories dominantes (60). Elles se présentent en deux états successifs, séparés par la charnière de mai-juin 1936. Jusqu'alors, la critique du système colonial et du comportement historique de la bourgeoisie constitutionnaliste, la protestation contre le régime des prisons et des bagnes, les rubriques éducatives, fournissent au journal l'essentiel de son contenu, la rubrique ouvrière n'a qu'une place assez modeste jusqu'à l'été 1935, les activités électorales sont démesurément traitées. Il faut attendre la fin de 1935 et les quatre premiers mois de 1936 pour que la surface des articles consacrés à la vie ouvrière se stabilise à un niveau élevé. A noter le développement synchrone du thème paysan. Cette première phase voit dominer un texte global d'allure plutôt pédagogique, descriptif et critique. C'est la phase contestataire et propagandiste.

Après juin 1936, le profil général du contenu de « La Lutte » s'infléchit notablement. La rubrique internationale grandit considérablement, les facteurs extérieurs passent peu à peu au premier plan de la réflexion du groupe, avec une nette polarisation sur la politique indochinoise du Front Populaire français et l'ouverture bien marquée de débats approfondis et continus sur l'orientation du front unique qu'est toujours le groupe de « La Lutte ». Les signes de dynamisme (variations mensuelles de la surface de chaque segment) caractérisent les zones supérieure et centrale de cette projection graphique du texte, celles où se rassemblent le commentaire de l'action militante des Lutteurs et du jeu des forces extérieures qui l'influencent. La surface consacrée au mouvement ouvrier culmine à la fin de 1936 et janvier 1937, tandis que les questions paysannes sont à nouveau mises en évidence ; La discours anti-colonial, le thème électoral, l'anti-constitutionnalisme passent à l'arrière-plan. La thématique générale de cette seconde période est à l'offensive, visiblement dominée par les choix de pratique militante et d'orientation politique dont on perçoit qu'ils deviennent progressivement plus malaisés à la fin de la période. C'est la phase où le groupe a prise sur l'événement et, à un degré qu'il reste à mesurer, conquiert ou a déjà conquis l'initiative politique.

Ces deux phases se retrouvent dans l'histoire générale de l'Indochine coloniale. Entre 1934 et le printemps 1936, la crise économique s'est estompée tandis que cesse le reflux des mouvements populaires dans les trois pays vietnamiens. La conjoncture politique se renverse au tournant de juin 1936 avec la formation à Paris du gouvernement de Front Populaire. Alors s'ouvre dans l'Indochine vietnamienne un nouveau cycle de luttes politiques et sociales. Que la courbe de l'activité populaire se soit inscrite sans discordance dans le contenu de « La Lutte » n'est pas un témoignage dépourvu de signification sur la fonction d'entraînement qu'elle a exercée dans le renouveau de l'action ouvrière et paysanne à ce tournant de l'histoire coloniale des Vietnamiens. Plus généralement, l'étonnante expérience des « Lutteurs » saigonnais et cochinchinois n'aura pas peu compté dans le retournement de la situation historique qui s'est opéré en Indochine entre 1933 et 1936 et qui impliquait à terme pour le pouvoir colonial français la perte de l'initiative historique qu'il avait semblé reconquérir deux ans plus tôt.

Notes

- 1) Voir D. Hémery, « Révolutionnaires vietnamiens et pouvoir colonial en Indochine. Communistes, trotskystes, nationalistes à Saigon de 1932 à 1937 », Paris, François Maspéro, 1975, 524 p. On trouvera dans le manuscrit dactylographié de cet ouvrage, déposé à la Bibliothèque universitaire de l'Université Paris 7 Denis Diderot, les tables analytiques des 2639 articles parus dans les 166 numéros de « La Lutte » publiés entre le 24 avril 1933 et le 29 août 1937.
- 2) Mis à part, semble-t-il, l'éphémère « Message » publié à Hanoi en octobre 1937 par Nguyên Thê Nghiêp. Mais les nationalistes exercent une influence importante par l'intermédiaire des célèbres revues littéraires « Phong Hoa » (« Les Moeurs », 1932-1936) et « Ngày Nay » (« Aujourd'hui », 1935) de Nguyên Tuong Tam.

- 3) Au 1^{er} janvier 1939, le tirage total des périodiques en vietnamien s'élève à 153 000 exemplaires en Cochinchine contre 35 000 pour toute la presse des deux langues au début de 1938 « Revue de presse, Centre des Archives d'Outre-Mer (désormais indiqué par le sigle CAOM) d'Aix-en-Provence, Indochine Nouveau Fonds (INF), 2418.
- 4) Gouvernement de la Cochinchine, Note Périodique Mensuelle (désormais NPM), novembre 1938, CAOM, Fonds SLOTFOM, III, carton 59.
- 5) Annexe à la lettre du Gouverneur général, 2.02.1939, CAOM, SLOTFOM, V, carton 39.
- 6) « La Lutte », 23 mai 1937.
- 7) Un à quinze ans de prison pour « les manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves, à provoquer la haine du gouvernement français ou des gouvernements protégés, à enfreindre les lois du pays ». L'imprécision juridique garantit l'efficacité du contrôle : l'imprévu est prévu...
- 8) « L'administration à rebours », « La Lutte », 18 mars 1936.
- 9) « Note anonyme sur la liberté de la presse », CAOM, INF 1873.
- 10) « Revue de la presse indigène de Cochinchine », CAOM, INF 958. Les décisions de la censure n'ont pas à être motivées. Le « Trung Lap », auquel collaborent plusieurs des futurs « Lutteurs » est « averti » par le gouverneur Eutrope le 20 juin 1932 pour avoir publié deux clichés anti-japonais. Le 3 octobre, le gouverneur lui rappelle cet avertissement et ajoute : « Or depuis cette date mon attention est sans cesse attirée sur le « Trung Lap Bao » dont certains articles dénotent un état d'esprit qu'il serait fâcheux de tolérer plus longtemps. En conséquence j'ai décidé, à titre de dernière sanction, de suspendre le « Trung Lap Bao » pour une durée de huit jours » (cité par Nguyên Van Sam, »Le régime de la presse en Indochine », Saigon, 1937,p.23)
- 11) « Revue de la presse indigène de Cochinchine », CAOM, INF 958.
- 12) « Revue de la presse indigène de Cochinchine », 1^{er} trimestre 1933, CAOM, INF 2415.
- 13) Ibidem.
- 14) CAOM, Fonds de la Commission d'enquête dans les colonies (dit Fonds Guernut), dossier Bx.
- 15) « Silence aux pauvres! », « La Lutte », 25 mai 1935; « La lettre du Gouverneur de la Cochinchine », « La Lutte », 23 mai 1937.
- 16) « Note anonyme sur la commune annamite », CAOM, INF 1873.
- 17) « Liste des journaux et publications paraissant en Indochine au 31 décembre 1938 », annexe à la lettre du Gouverneur général au ministre des Colonies, 2.11.1939, CAOM, SLOTFOM, V, carton 39.
- 18) Ibidem.
- 19) « Lénine, « Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement », Paris, Editions Sociales, 1948, p. 163. « Que faire ? » est l'un des ouvrages les plus étudiés en France par les jeunes marxistes vietnamiens vers 1930.
- 20) « Aux électeurs! », « La Lutte », 31.08.1935.

- 21) Au nom de l'image que la colonisation entend donner d'elle-même et aussi pour les raisons qui tiennent aux conflits d'intérêts entre les diverses composantes du capitalisme colonial. Exemple de cet humanitarisme bien compris : la célèbre campagne menée en 1927 par « La Volonté Indochinoise » d'Henri de Montpezat et par les planteurs du Nord et du Centre contre l'hécatombe des coolies tonkinois employés au défrichement des Terres Rouges ainsi qu'aux Nouvelles Hébrides vise, en fait, les lourds prélévements, préjudiciels aux recrutements des planteurs locaux, opérés par les grandes sociétés d'hévéaculture sur le gisement de main d'œuvre septentrional. De même, la « Dépêche d'Indochine » s'élevait en décembre 1932 contre la tuerie à la plantation Michelin de Dâu Tiêng, tout en absolvant le colonat local à l'aide d'un subtil distinguo : « Exploits de brutes coloniales, dira-t-on. Mais les Michelin sont-ils des coloniaux ? » (« Dépêche d'Indochine », 20.12.1932).
- 22) Rapport politique du Gouverneur de la Cochinchine », 29.10.1935, communiqué à l'auteur par M. Pagès, ancien gouverneur de la colonie.
- 23) Elle est reconnue par tous les rapports secrets des services politiques du Gouvernement de la Cocinchine à partir de 1936.
- 24) le jeudi du 4.10.1934 au 31.01.1935, le samedi du 23.02 au 28.12.1935, le mardi du 14.01.1936 au 25.02.1936, le mercredi du 4.03. au 16.09.1936, le jeudi et le dimanche ensuite. Du 1.02.1935 au 8.03.1935, il n'est paru que deux numéros, le 19 et le 23 février. Une erreur de numérotation a été commise sur le second et il n'y a pas de numéro 23. D'autre part le numéro 100 qui devrait correspondre à l'édition du 23 septembre ne se trouve pas dans les collections de la Bibliothèque Nationale de Paris ou du CAOM d'Aix-en-Provence.
- 25) Jusqu'en janvier 1936, les articles de la première page y sont disposés de façon continue. Après le changement de format, le renvoi en seconde ou troisième page devient la règle, la première page sert désormais à la mise en valeur des thèmes ou des nouvelles choisies par la rédaction.
- 26) C'est un trois pièces rue Lagrandière. Au début de mars 1937, le journal déménage dans un local beaucoup plus vaste appartenant au même propriétaire, l'un des plus riches de Saigon, au 95 E de la même rue.
- 27) « Depuis quand les affiches des journaux... », « La Lutte », 7.09.1935.
- 28) A l'imprimerie Ardin jusqu'en janvier 1936 (Ardin était à l'époque le président radical-socialiste du conseil Colonial), puis à la SATI dirigée par le directeur de « L'Alerte », Fauquenot. Les frais étaient élevés, les retards assez fréquents. Le journal doit par exemple interrompre sa publication dans la seconde quinzaine de janvier à la suite d'un accident de machines à la SATI et ne peut reparaître qu'en traitant avec l'imprimerie Testelin. Mais le prix du numéro passe de 6 à 10 cents.
- 29) Il lui aurait fallu 7 000 piastres. Cf. « A nos lecteurs », « La Lutte »,4.02.1937.
- 30) Dans l'entretien qu'il a bien voulu accorder à l'auteur, Anh Van, à l'époque élève de Ta Thu Thâu dans une école privée de Saigon, se souvient d'avoir ainsi servi de colporteur bénévole. En avril 1935, une fouille générale découvre dix exemplaires de « La Lutte » à l'Ecole Pratique des Mécaniciens de Saigon ; cf « A l'Ecole des Mécaniciens », « La Lutte » 13.04.1935.
- 31) En décembre 1934, il est convoqué par le gendarme français de Long Xuyên qui exige que lui soit remise la liste des lecteurs de la ville et interdit toute exposition publique de « La Lutte », cf. l'édition du 13.12.1934.
- 32) Il est arrêté en juin 1937, « la Lutte », 20.VI.1937.

- 33) Souvenirs de M. Hô Huu Tuong (entretien avec l'auteur).
- 34) 5 cents en 1933, 6 cents d'octobre 1934 à février 1937, soit le 1/7 ème du gain journalier habituel d'un coolie ou encore monétaire de deux litres de riz au prix courants de l'été 1936, 10 cents en février et mars 1937, 7 au delà.
- 35) « La Lutte », 14.09.1935.
- 36) « Voilà le moribond qui revient à la vie...Nous nous demandons même ce que nous avons fait pour susciter tant de sympathies... », cf. « Qu'ai-je fait pour « La Lutte » ? », « La Lutte », 7.09.1935.
- 37) « La Lutte », 4.03.1937.
- 38) Souvenirs de M. Hô Huu Tuong, op. cit.
- 39) Rapport de l'Inspecteur des Affaires politiques Esquivillon,, 17 mai 1937, CAOM, INF 2391.
- 40) Elève à l'Université des Travailleurs d'Orient de Moscou entre 1925 et 1928, arrêté par la Sûreté en 1931, fondateur du journal « Le Travail » de Hanoi en 1936, décédé en mai 1938.

Au cours d'un voyage à Saigon en 1934, Nguyên Thê Ruc avait proposé à Ta Thu Thâu d'ouvrir une succursale en face des bureaux de « La Lutte » et en avait fourni les capitaux nécessaires. La succursale fut gérée par l'épouse de Ta Thu Thâu, Nguyên Thi Anh, ancienne étudiante en France (elle avait été l'une des premières bachelières vietnamiennes) et devint vite florissante, cf. les souvenirs de M.Hô Huu Tuong, op. cit.

- 41) Selon M.Hô Huu Tuong, les annonces dans « La Lutte » n'étaient pas payantes. Il était entendu que les annonceurs aideraient financièrement le journal en cas de difficultés. Selon le même témoignage, « La Lutte » n'a pas eu à recourir à l'aide financière du Komintern qui avait été promise à Nguyên An Ninh en 1934.
- 42) L'ARIP dépend du Service de presse de l'Agence Economique de l'Indochine et du Gouvernement général.
- 43) Phan Van Chanh rédige habituellement les articles de la rubrique « Nouvelles Internationales », Trân Van Thach écrit la rubrique satirique « Petits clous », qui fut pour beaucoup dans le succès de « La Lutte » (le journal lui dut une partie de sa clientèle française, certains lecteurs français « fournissant » le sujet à l'auteur et lui « commandant » un article...) et, parfait francophone, réécrit une partie des autres textes. Hô Huu Tuong et Phan Van Hum composent la page culturelle. Nguyên Van Tao, Duong Bach Mai, Nguyên Van Nguyên et Ta Thu Thâu écrivent les articles politiques. Ta Thu Thâu fut, aux dires de tous les témoins, l'âme de la rédaction. Selon M. Hô Huu Tuong, la plupart des éditoriaux seraient de lui, ce que semble confirmer le fait que le journal ne paraît pas pendant le voyage de Ta Thu Thâu au Siam en juillet 1936, comme le relève la NPM du même mois. Le secrétaire de rédaction est Lê Van Thu.
- 44) Le qualificatif insultant (« traître », « lèche-botte », « flic » sont les plus fréquents) est en usage dans « La Lutte » ; usage modéré cependant et en progression décroissante. Il est réservé aux policiers, aux notables, à divers fonctionnaires de l'administration coloniale connus pour leurs comportements violents ou pour leur brutalité ainsi qu'aux leaders constitutionnalistes. « La Lutte » expliquera à plusieurs reprises (cf. le numéro du 1.11.1934) son aversion pour « les termes violents et vides de sens ». Elle publie aussi tous les rectificatifs et les mises au point de ses adversaires.
- 45) Rapport de Justin Godart, délégué au Travail pour les colonies du gouvernement Léon Blum,

- CAOM, Fonds « Papiers Agents », 28, carton 3, dossier 77.
- 46) Au point que Ta Thu Thâu propose à la veille des élections municipales de 1937 d'envisager la candidature d'ouvriers n'ayant pas de responsabilités dans la rédaction.
- 47) Les Lutteurs n'ont eu qu'à transposer l'expérience des journaux bolcheviks qu'ils ont approchée au contact de la presse et des périodiques communistes français. Vers 1930, la question des correspondants ouvriers est au centre de la rubrique consacrée aux questions d'organisation des « Cahiers du Bolchevisme », revue théorique mensuelle du Parti Communiste français.
- 48) En février 1935, l'ex-gardien Durocher passe aux bureaux de « La Lutte » informer la rédaction de la dernière grève des bagnards, cf. « La Lutte »,23.02.1935.
- 49) « La Lutte », 8.11.1936.
- 50) Un exemple : une lettre des employés de la Compagnie des Tramways entraı̂ne une série d'études particulièrement précises et détaillées sur le monopole des transports urbains à Saigon-Cholon, « La Lutte », 15.06.1935.
- 51) « Bilan et perspectives », « La Lutte », 28.09.1935.
- 52) Ibidem.
- 53) Journaux édités à Saigon ou à Paris entre 1920 et 1930.
- 54) Une étude des titres et du discours « indochinois » de la presse coloniale ne serait pas moins révélatrice.
- 55) « La Vie indochinoise », hebdomadaire édité à Saigon, 7.06.1935.
- 56) Il n'est pas exclu qu'il en soit de même chez les nationalistes, comme incite à le penser l'essor contemporain du roman à thèmes sociaux dans la littérature vietnamienne.
- 57) Soixante-trois photographies, toutes originales, mais de qualité médiocre, témoignent du désir de la rédaction de recourir au reportage photographique, désir commun à toute la presse de l'époque. Il s'agit généralement de scènes de la vie ouvrière indochinoise, d'instantanés et de clichés pris pendant les grèves de 1935- 1937 ou les manifestations de 1937.
- 58) Surface imprimée, à l'exception des placards publicitaires, du feuilleton et des titres d'articles ou de rubriques. L'unité rédactionnelle ici retenue n'a pu être que l'article. On a attribué au thème majeur (celui qu'énonce le titre et que confirme une lecture de vérification de l'article) de chaque unité la surface de chaque article (unité de mesure : la ligne). C'est évidemment cumuler trois inconvénients méthodologiques : empirisme de la détermination des thèmes, subjectivité de la rédaction, subjectivité du lecteur redoublant la précédente. Seul est donc pris en considération le discours explicite du journal.
- 59) A laquelle il faut joindre les répercussions du Front Populaire en Indochine, soit 6 % de la surface rédactionnelle totale.
- 60) Quatre thèmes secondaires (répression à l'encontre de « La Lutte », classes intermédiaires des villes, petits marchands et artisans, activités municipales) y figurent, détachés de la rubrique « Divers » portée au hors-texte. Ceci dans le but de mettre en valeur l'incidence relative et la diversité des mouvements politiques et sociaux de la période.